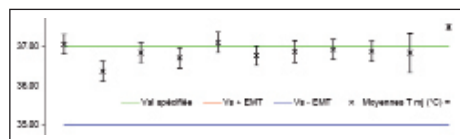
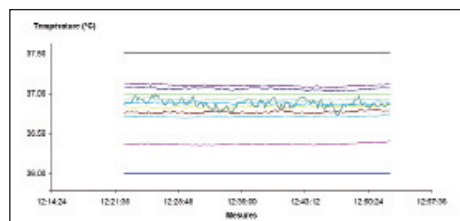
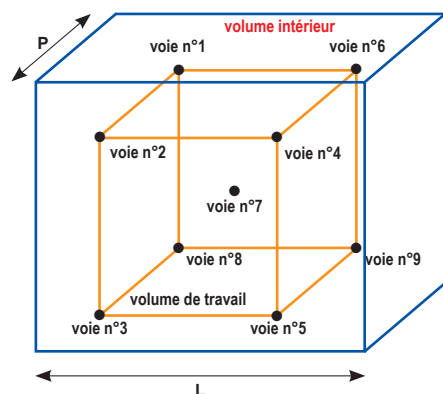


Caractérisations sur site selon NFX 15-140 pour étuves, enceintes thermostatiques, climatiques et congélateurs

Nous réalisons des cartographies sur site pour toute étuve ou chambre climatique de toute marque et de tout modèle.

Les cartographies sont réalisées conformément à la norme NFX 15-140 COFRAC ou rattachées COFRAC (tous les appareils de mesure utilisés sont étalonnés COFRAC ou équivalent)



- cartographie réalisable sur tout appareil tel que : étuve, incubateur, four, réfrigérateur, congélateur, bain thermostaté
- tarifs y compris frais de déplacement** : les cartographies sont réalisées sur site, les tarifs indiqués incluent les frais de déplacement pour les "grandes villes" listées (zone A, B et C) et dans un rayon de 25 km autour de ces "grandes villes" (voir tableau)
- dans les cas où la cartographie est à réaliser sur un site au-delà de 25 km des villes listées (zones A, B ou C), il convient d'ajouter des frais de déplacement au tarif de la prestation
- options** :
 - point de T° de consigne supplémentaire
 - humidité de 5 à 95 % HR (10 à 80 °C)
 - CO₂
- cartographie 9 capteurs** : 9 positions de mesure, 1 température de consigne, 1 à 4 heures de stabilisation, 60 minutes d'enregistrements (ou 3 oscillations pour une cartographie COFRAC), 2 enregistrements par minute
- nous consulter pour cartographie** :
 - bain-marie
 - selon NF L06-450 ou AMS 2750
 - enceinte de volume supérieure à 2000 litres
 - température < -80°C
 - température > +200°C
 - enceinte à vide
 - plusieurs appareils sur un même site

Zones géographiques

Les tarifs des prestations de cartographies s'entendent sur site. Les tarifs sont valables pour la France métropolitaine hors Corse pour les zones A, B ou C (zones "grandes villes") et dans un rayon de 25 km autour de ces villes.

Au-delà d'une distance de 25 km autour des villes des zones A, B ou C, il convient d'ajouter un supplément en fonction de la distance depuis le centre de la ville :

- zone 1 : 26 à 70 km
- zone 2 : 71 à 150 km
- zone 3 : 151 à 200 km
- au-delà : nous consulter

Zone A - grandes villes groupe A et dans un rayon de 25 km* autour de ces villes :

**Caen,
Lille,
Lyon,
Marseille,
Paris,
Strasbourg,
Toulouse**

Zone B - grandes villes groupe B et dans un rayon de 25 km* autour de ces villes :

**Chambéry
Montpellier
Aix en Provence**

Zone C - grandes villes groupe C et dans un rayon de 25 km* autour de ces villes :

**Bordeaux,
Rennes**

* suivant calcul de l'itinéraire routier

caractérisation d'une enceinte sur site par cartographie selon NFX 15-140

	caractérisation rattachée COFRAC (gamme de T° à définir)			caractérisation COFRAC (-80 à +200°C)		
	zone A	zone B	zone C	zone A	zone B	zone C
cartographie 9 capteurs 1 point de T°	ET31101	ET31111	ET31121	ET32101	ET32111	ET32121
cartographie 9 capteurs 1 point de T° suppl.	ET31103	ET31113	ET31123	ET32103	ET32113	ET32123
options (en complément d'une cartographie de température)						
humidité 1 capteur 1 point HR 5 à 95%HR ⁽¹⁾	ET31105	ET31115	ET31125	les caractérisations "humidité" et "CO2" n'étant pas réalisées sous accréditation COFRAC : sélectionner les prestations rattachées COFRAC		
CO2 - 1 capteur - 1 point %CO2	ET31106	ET31116	ET31126			
frais de déplacement supplémentaires au-delà des zones A, B ou C						
zone 1 - 26 à 70 km	ET31107	ET31117	ET31127	ET32107	ET32117	ET32127
zone 2 - 71 à 150 km	ET31108	ET31118	ET31128	ET32108	ET32118	ET32128
zone 3 - 150 à 200 km	ET31109	ET31119	ET31129	ET32109	ET32119	ET32129

(1) de +10 à +80°C